

## REGLEMENT TRAIL SAINT HAONNOISE 2018- 2ème édition :

Le trail de St Haon le vieux est une course à pied individuelle de pleine nature organisée par le sou des écoles de St Haon le vieux.

2 courses respectivement de 12km départ 9H30 et de 23km départ 9H.

Les parcours en boucle sont entièrement balisés. Rubalises et bombe de couleurs au sol (différents selon circuits). Certaines portions sont communes aux différents parcours. Des signaleurs sécurisent les croisements dangereux. Cependant, sur les rares portions de route, les concurrents sont tenus de respecter le code de la route.

### COUTS D'INSCRIPTION :

12 km : 10 euros ( 11 euros pour une inscription le jour du trail)

23km : 15 euros (16 euros pour une inscription le jour du trail)

### RAVITAILLEMENTS :

2 ravitaillements sur la 23km, 1 sur la 12km et un ravitaillement chaud plus copieux pour tous à l'arrivée à la salle des fêtes de St Haon le vieux.

Chaque participant sera vigilant à ne jeter aucun déchet au sol (poubelles aux ravitaillements ou gardé sur soi) pensez à l'environnement !

### INSCRIPTIONS :

ouverture des inscriptions le 11 janvier 2018.

inscription sur le site de l'AC3R « courir en roannais » (clôture des inscriptions en ligne le vendredi 23 février à 16H)

inscription papier avant le 23 février bulletin téléchargeable sur le site de la mairie de st haon le vieux

Inscription papier chez Ben Run (Le coteau) et chez Thierry sport ( Renaison) avant le 23 février 2018.

règlement par chèque à l'ordre du sou des écoles de St Haon le vieux à l'adresse suivante :

Me MONDIE Stéphanie

Les villards

42820 AMBIERLE

inscription limitée à 500 participants.

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

Un certificat médical de moins de un an de non contre indication à la pratique du sport en compétition ou de non contre indication à la pratique en compétition de la course à pied.

Ou de fournir une licence de compétition.

### RETRAIT DE DOSSARD :

Ouverture du retrait des dossards le samedi de 14h00 à 17h00 à la salle des fêtes de St Haon le vieux

Ouverture du retrait du dossard le dimanche matin à partir de 6H30 et fermeture 30' avant le départ

de la course.  
le dossard est placé devant et entièrement visible.

#### CATEGORIES :

La 12 km est ouverte :  
à partir des cadets(16-17 ans)

La 23 Km est ouverte :  
à partir des juniors(18-19 ans)

#### RESULTATS :

chacun pourra voir son temps et son classement immédiatement à l'arrivée  
les résultats complets seront disponible dès l'après midi sur le site de l'AC3R.

#### INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL :

parking pour environ 100 véhicules avant l'entrée du village, pour 50 voitures le long de la route et 150 voitures dans le village.

Vestiaires homme /femme sur place

#### CHRONOMETRAGE :

Le chronométrage est effectué par l'AC3R. Les classements seront affichés au fur et à mesure de leur édition et de leur validation sur un panneau situé proche de l'arrivée dans la salle des fêtes de St Haon le vieux. Ils figureront également sur les sites de la mairie ou de l'AC3R.

#### RECOMPENSES

classements et remises des prix en fin de matinée dans la salle des fêtes du village.

Récompense aux 3 premiers au scratch féminin et masculin, et premier cadets, cadettes, junior fille et garçon.

Un tirage au sort récompensera également de nombreux participants.

Tous lots ou récompenses offertes ne peuvent donner lieu, de la part du bénéficiaire, à aucune réclamation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

#### RESPONSABILITE CIVILE/ASSURANCE :

L'association souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de

Il incombe aux licenciés de s'assurer personnellement. Les licenciés bénéficient de garanties liées à leur licence en cas d'accident.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accidents ou de défaillances consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

Perte ou vol : en aucun cas l'association du sou des écoles ne sera tenue responsable.

**Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître, avant les départs, toutes modifications ou adjonctions.**

#### MODIFICATION/ANNULATION :

en cas de forces majeures( intempéries,...) et pour des raisons de sécurité,l'organisation se réserve le

droit de modifier le parcours, d'arrêter les épreuves ou même d'annuler les épreuves.  
En cas d'annulation le coureur aura la possibilité soit de se faire rembourser, soit de reporter son inscription pour l'année suivante.

### SECURITE :

Des signaleurs seront présents sur l'ensemble du parcours, particulièrement aux endroits dangereux et bifurcations. Une assistance médicale est assurée par des secouristes.

En cas d'accident(les concurrents se doivent secours et entraide)

protéger la personne alerter l'organisation auprès du signaleur le plus proche(ayant le numéro de l'organisateur, des secouristes, ambulance et médecin)

En cas d'abandon le coureur doit obligatoirement prévenir le signaleur le plus proche et lui rendre son dossard et sa puce.

### DROIT A L'IMAGE :

L'inscription donne droit à l'organisation de publier les images prises lors des courses sur ses différents supports . Les coordonnées peuvent être également utilisées par nos partenaires.

Chaque participant, par son inscription est engagé à respecter le présent règlement dans son ensemble.